

TRANSPORTS

“Faire remonter tous ses déplacements”

La chercheuse Cristina Pronello veut faire participer les habitants de l'Oise à son étude sur la mobilité.

Chercheuse à l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), Cristina Pronello dirige une étude sur les besoins de mobilité dans le département. Elle fait appel à la participation des habitants du département.

Cristina Pronello, vous êtes à la tête de la chaire Mobilités intelligentes et dynamiques territoriales, financée par la région Hauts-de-France et le Fonds européen de développement régional (FEDER). Pouvez-vous décrire le projet mis en place pour le département de l'Oise ? En matière de transports, les collectivités manquent souvent de données concrètes pour prendre des décisions. Les études de mobilité sont en effet souvent jugées trop coûteuses. À mon arrivée en 2016, j'ai rencontré les élus de Beauvais, Compiègne et Creil pour leur proposer de réaliser un système de collecte des données, en s'appuyant sur la participation des habitants. L'objectif est de comprendre les besoins de mobilité et de les comparer avec les services

proposés.

Du coup, vous avez lancé une application...

Oui, il y a un an, en partenariat avec le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO). Il y a aussi un questionnaire en ligne et bientôt des groupes de réflexion ouverts aux habitants.

Quel est l'objectif de l'application ?

L'application « Mobilité dynamique » permet, en activant les données GPS de son smartphone, de faire remonter automatiquement tous ses déplacements et peu importe le moyen de transport utilisé, vers des bases de données que nous pouvons ensuite exploiter. Ces informations sont bien sûr anonymisées.

Combien y a-t-il d'utilisateurs ?

Actuellement, un peu plus de mille utilisateurs. Plus il y en aura et meilleures seront les conclusions, que nous réaliserons dans un an. L'application permet également de



Cristina Pronello a mis au point une application pour les smartphones qui fait remonter tous les déplacements.

faire remonter des points d'amélioration observés au quotidien, un bus en retard par exemple. On crée ainsi une communauté d'échange sur la mobilité. Le but est vraiment de rencontrer les gens, travailler avec eux, collecter les idées pour que les collectivités puissent ensuite décider en partant des demandes et besoins réels.

À Compiègne, les bus sont gratuits et il existe un service de location de vélos. Pensez-vous qu'on

puisse aller plus loin ?

On pense souvent que si c'est gratuit, alors ce sera utilisé. J'ai analysé la ville de Tallinn en Estonie, où les transports en commun sont devenus gratuits en 2015. Trois ans plus tard, le nombre d'utilisateurs n'avait pas augmenté. J'ai aussi travaillé avec l'agglomération de Turin, ma ville d'origine. En 2012, 70 % des gens utilisaient la voiture et 30 % les transports en commun. En partant des données de mobilité de

l'enquête régionale, j'ai simulé un nouveau réseau de transports en commun. Résultat : le rapport s'inversait. Le fait d'expérimenter dans plusieurs pays me permet de relever les différences culturelles dans le rapport aux transports, mais le but reste le même : éduquer à une mobilité plus durable. ■ Propos recueillis par notre correspondant CLÉMENT BRIZARD
Le lien du questionnaire : <http://my-moby.com>. Application « Mobilité Dynamique » disponible sur Android et iOS

JUSTICE

Il rentre chez son ex par le balcon

CLERMONT C'est l'histoire d'un homme de 48 ans, Paulo de Oliveira, qui se retrouve condamné à passer 16 mois en prison, pour, entre autres, être rentré de force le 31 août dernier chez son ex-conjointe qui réside à Clermont. Pour se faire, l'homme ne sera pas passé par la porte d'entrée mais par le balcon de l'appartement situé au premier étage. À la lecture du dossier, faite par le président à l'audience qui se déroulait au tribunal correctionnel de Beauvais lundi 22 octobre, on apprend que : « Votre ex-conjointe était assise avec votre fils et son compagnon sur le canapé au moment où vous êtes entré ». Si, dans un premier temps, l'homme était poursuivi aussi pour violence sur son ancienne compagne, le tribunal l'a finalement relaxé de ces faits au titre du bénéfice du doute. Néanmoins, l'audience confirme, entre autres, « l'émission de plus de



Au tribunal, cette affaire reflète des « difficultés sentimentales » selon l'avocat du prévenu.

200 appels téléphonique malveillants, le vol de deux téléphones portables à l'intérieur du domicile et la violence avec la menace d'une arme, une bou-

teille de rosé, envers le compagnon de la dame ». À cela s'ajoute la conduite d'un véhicule sans permis.

« Je voulais faire sortir mon fils de la planque où il était, il avait fugué. D'ailleurs, c'est mon ex-conjointe qui m'avait appelé quelques jours avant me disant qu'il était là et qu'elle ne savait pas quoi faire », explique le prévenu derrière la vitre du box.

Plus tard, le 8 octobre, l'homme croise la victime à Clermont. « Vous lui tirez le bras. De peur, elle décide vous suivre, vous allez prendre un verre et vous lui rendez son sac ». Il a pourtant une interdiction de rentrer en contact avec elle, une obligation émise lors d'une condamnation précédente. « Avec cette femme, nous avons toujours eu une relation compliquée. Je regrette ce qui s'est passé, j'aurais dû respecter mon interdiction. Elle a voulu retirer sa plainte et se remettre avec moi, je n'aurais pas dû l'écouter ». ■ A. K.

L'ACTUALITÉ EN FLASH



SENLIS

Le sous-préfet Francis Cloris s'en va

« Il est guidé par l'intérêt général. C'est un fonceur. Il a du tempérament mais sait rassembler et être à l'écoute », a souligné le préfet Louis Le Franc, ce vendredi dans la salle du prieuré

Saint-Maurice à Senlis, en évoquant le sous-préfet Francis Cloris. Arrivé en mars 2015 à la sous-préfecture de Senlis, ce dernier s'en va. Très ému, Francis Cloris a rappelé les divers chantiers réalisés entre « le Valois rural où nous sommes parvenus à implanter des entreprises comme Alinéa, le bassin creillois et la reconquête républicaine des quartiers et Chantilly où nous avons eu à gérer la sécurité de grands événements ». Francis Cloris part dès lundi pour une mission au sein du ministère de l'Intérieur.

COMPIÈGNE

Une voiture brûlée au quartier des Clos-des-Roses

Sur le coup de minuit, dans la nuit de dimanche à lundi, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour un feu de véhicule au 15, square Paul-Claudel, dans le quartier des Clos-des-Roses, à Compiègne.